

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2013

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1276)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL18

présenté par
M. Fourage, rapporteur

ARTICLE 2

A l'alinéa 1, substituer au mot : « ordonnance », le mot : « ordonnances ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.